

LIVRET D'ACCUEIL & DE VIE

GARS BARRUS

« Rugby Loisir »

Sainte Geneviève Sports



RUGBY XV

## LES GARS BARRUS, C'EST QUOI ?

« Née d'une boutade post 3ème mi-temps, cette équipe folklo, porte le nom d'une figure légendaire du club omnisport de Ste Geneviève des Bois et de la section Rugby. Martin Gabarrus a vu grandir et a accompagné durant toute leurs carrières la plupart des joueurs.

Composée de vieilles gloires locales et de pères débutants, ayant eu envie de partager la passion naissante de leurs enfants inscrits à l'école de Rugby, cette équipe ne cesse de progresser, au point d'être maintenant le sparing partenaire préféré de l'équipe fanion de SGS Rugby. Si le sportif progresse, la convivialité n'a elle jamais manquée, et les Gars Barrus assurent l'ambiance, la camaraderie et la joie de vivre au sein du club house, tous les jeudi soir et après chaque rencontre.

Les Gars Barrus accueillent qui veut venir partager les valeurs qui font du rugby un sport si particulier, mais si attachant. »

Didier Sirieix

## LIEU & HEURES DES ENTRAINEMENTS

### OÙ ?

Stade de Rugby du Parc Pierre, rue Léo Lagrange, 91700 Sainte Geneviève des Bois  
(face au parking du Stade Nautique du Val d'Orge)



### QUAND ?

L'accueil aux vestiaires se fait 15/20 mn avant l'heure d'entraînement afin de démarrer à l'heure.

Le jeudi soir de 20h30 à 22h00 les semaines sans match.

Le mardi soir de 20h30 à 22h00 les semaines de match.

Entraînement occasionnels facultatifs d'autres jours, mardi dimanche, ... entre Gars Barrus volontaires pour courir et garder un peu la forme.

## MATCHS, TOURNOIS & DEPLACEMENTS

En rugby, le match est l'aboutissement des efforts à l'entraînement. La participation des Gars Barrus aux matchs, tournois (et entraînement) est vivement recommandée pour lui-même et son équipe.

Entre 8 et 9 matchs + 1 tournoi dans l'année : environ 1 match par mois, (l'hiver certains matchs peuvent être reporté ou plus simplement annulé en cas de terrains fermés). 1 tournoi en mai ou juin.

Pour chaque déplacement (match ou tournois autres que ceux à domicile) les Gars Barrus se retrouvent sur le parking devant le club afin de partir en co-voiturage histoire de chauffer l'ambiance avant le match.

## ETRE INFORME DES EVENEMENTS

- Des informations (dates des tournois, convocations, inscriptions, etc...) sont transmises :
- par e-mail (remplir lisiblement la Fiche de renseignements à l'inscription) via une liste de diffusion « loisirs@sgsrugby.fr » dont seuls les emails enregistrés peuvent envoyer/recevoir .
- sur le site internet officiel du club : <http://www.sgsrugby.fr>
- sur la page Facebook officielle du club :
- <https://www.facebook.com/Sainte-Geneviève-Sports-Rugby-XV-298353113535569>
- sur la page Facebook dédiée aux Gars Barrus : <https://www.facebook.com/garsbarrus>
- sur la page Yaentraînement dédiée au planning des Gars Barrus (entraînements, matchs, repas, ...) : <http://lesgarsbarrus.yaentertainment.fr>



## TENUE (entraînement et match)

### ENTRAINEMENT

- Protège-dents (obligatoire).
- Chaussures à crampons (moulés ou vissés selon état du terrain)
- Short et maillot d'entraînement Adidas rouge/blanc
- Chaussettes blanches Adidas
- Chasuble réversible rouge/blanche Adidas



### MATCH

- Protège-dents (obligatoire).
- Chaussures à crampons (moulés ou vissés selon état du terrain)
- Short coton rouge donné par le club en début de saison
- Maillot de match « Gars Barrus », fourni par le club, à rendre impérativement après match
- Chaussettes rouges fournies par le club en début de saison

### SORTIES/VOYAGES

- En plus de la tenue de match si match prévu, polos, T-Shirt, casquettes, veste, ... aux couleurs du club

## COTISATION / INSCRIPTION

### Cotisation annuelle : 155 Euros

Réglable en 1 fois en espèces ou par chèque en 1 ou plusieurs fois (4 chèques maximum, marquer le mois d'encaissement voulu au dos).

**Elle couvre :** Licence et assurance FFR, frais matériel et administratifs, déplacement en bus dans la région, fourniture d'équipements (short et chaussettes, protège-dents et d'autres équipements à déterminer).

### INSCRIPTION

- Remplir la fiche de renseignement
- Régler la cotisation annuelle de 155€
- Fournir une photocopie recto-verso de votre carte d'identité ou passeport pour les joueurs non licencié la saison passée
- Fournir 1 photos d'identité pour votre licence FFR.
- Un questionnaire médical à remplir intégralement



Une "**AS**" vous sera alors éditée. Il vous faudra :

- La remplir intégralement sans oublier les mentions manuscrites à y apposer
- La faire viser par votre médecin traitant autorisant la pratique du rugby, lequel doit avoir lu le questionnaire médical cité plus haut.
- Pour les plus de 40 ans, des examens sont à pratiquer tous les 5 ans, voir questionnaire médical, votre médecin signera vos AS une fois ces examens en sa possession.
- Retourner au plus vite tous ces documents à un dirigeants Gars Barrus



## CONTACTS

Vous pouvez contacter par mail le staff des Gars Barrus (entraîneurs, dirigeants) à cette adresse : [staff-loisir@sgrugby.fr](mailto:staff-loisir@sgrugby.fr), l'ensemble des joueurs à [loisirs@sgrugby.fr](mailto:loisirs@sgrugby.fr) (sous conditions de faire parti de cette liste de diffusion). Les n° de téléphone des entraîneurs, dirigeants et joueurs vous seront accessibles sur la page Yaentraînement dédiée aux Gars Barrus, une fois votre compte créé sur cette dernière.

Cette chartre rappelle les valeurs et les pratiques fondamentales de notre club en matière de pratique sportive en général et dans la pratique du rugby en particulier.

Cette chartre s'exprime concrètement au travers d'attitudes et de comportements. Elle concerne tous les acteurs qui composent et animent, chacun a leur place, notre équipe de vieux » les Gars Barrus.

- **Art.1** – De ta cotisation tu t'acquitteras, ton dossier d'inscription complet tu retourneras au plus vite.
- **Art.2** – Pour le plaisir tu joueras.
- **Art.3** – Tes partenaires, comme les adversaires, l'arbitre, les coachs, les bénévoles, tu respecteras.
- **Art.4** – Outre le respect, camaraderie, fair-play, convivialité, partage seront tes nouvelles religions.
- **Art.5** – Aux matchs comme aux entraînements tu te donneras, ton maillot tu honoreras.
- **Art. 6** – De ta présence ou de ton absence aux match, entraînements et repas tu préviendras.
- **Art.7** – Ta gueule sur le terrain, aux matchs comme aux entraînements, tu fermeras.
- **Art.8** – Dans la masse, ton billet tu mettras ; te restaurer et t'hydrater abondamment alors tu pourras.
- **Art.9** – Du matériel, des locaux, tu prendras soin.
- **Art.10** – De l'arbin, personne tu ne considéreras : aux mises en place et rangements des gourdes, plots, boucliers, ..., tu participeras.
- **Art.11** – De Napoléon le manchot, soin tu prendras (voir prochain chapitre).
- **Art.12** – Du costume de Super Connard, soin également tu prendras, le laver tu n'oublieras pas (voir prochain chapitre).
- **Art.13** – De la vie du club tu te soucieras. Ton soutien bénévole régulier ou occasionnel, tu apporteras. Aucun avantage tu n'en attendras.
- **Art.14** – De ton réseau, tu feras profiter le club (voyage, mécénat, repas, ...)
- **Art.15** – Après entraînements et matchs, des chanteurs morts tu épargneras tes copains (ne rentrent pas dans les chanteurs morts Bon Scott, Jim Morrison, Bob Marley, Ronnie James Dio, Kurt Cobain, B.B. King, Luther Allison, liste non exhaustive à vérifier auprès de Kiki / Dwidou)
- **Art.16** – Un verre, jamais tu ne commanderas au clubhouse. Le pichet, ta référence sera. Partager avec les copains, un réflexe sera.
- **Art.17** – De l'heure tu te soucieras ; passé 23h59, 4h30 il sera.



Ste Geneviève des Bois, le 13 septembre 20015

*Rédigé sans aucune concertation aucune par Super Connard. Toute concertation ultérieure en vue de modification de cette charte peut être envisagée, sous réserve que j'en ai le temps, j'ai pas qu'ça à foutre !*

### LA 3<sup>ème</sup> MI-TEMPS

- Indissociable de l'esprit rugby loisir, le match est un prétexte à un bon repas et une bonne 3<sup>ème</sup> mi-temps
- Aucun excès ne sera toléré
- Pour décrocher le précieux sésame d'accès à cette 3<sup>ème</sup> mi-temps, le passage à la douche au préalable est exigé.
- Garder en tête les articles 8, 9, 15, 16 et 17 de la charte des Gars Barrus tout au long de la 3<sup>ème</sup> mi-temps.
- On aide au rangement, au nettoyage du club avant de partir.

### NAPOLÉON LE MANCHOT, NOTRE MASCOTTE

- Trophée remis après match, en début de 3<sup>ème</sup> mi-temps au joueur ayant fait la plus belle boulette.
- Les coachs et dirigeants Gars Barrus sont les seuls pouvant voter au lauréat de Napoléon.
- Le joueur ayant remporté Napoléon, devra nous faire partager la vie de Napoléon dans son quotidien, à la maison, au travail, en courses, ... photos pour preuves envoyé sur la liste de diffusion loisir
- Napoléon est remis en jeu à chaque match. Il n'est pas impossible qu'un joueur le gagne plusieurs matchs d'affilés, voir tout une saison



### COSTUME « SUPER CONNARD »

- Trophée remis en début de 3<sup>ème</sup> mi-temps au joueurs ayant été le plus « connard » (dans le bon sens du terme ;- ) lors du match, ou de l'avant-match.
- Comme pour Napoléon, seuls les coachs et dirigeants loisirs peuvent élire le Super-Connard. Néanmoins ils peuvent être corrompus pour la bonne cause.
- Le joueur ayant été élu Super Connard, doit porter le costume toute la soirée, et faire parvenir à la liste de diffusion loisir des photos en tenue dans des lieux et position originaux.
- Ce costume sera remis en jeu à chaque match, et tout comme Napoléon, avec la chance de pouvoir le gagner plusieurs match d'affilés !



### LES OBLIGATIONS DU GARS BARRUS

- Hormis la charte du Gars Barrus, les 3 paragraphes ci-dessus et les règles de jeu chapitre suivant, le Gars Barrus n'a d'autres obligations à respecter.
- Avant d'être Gars Barrus, le Gars Barrus est un homme, un père de famille (ou pas), responsable et ayant des obligations familiales et professionnelles à assumer. De ce fait, bien que la présence aux entraînements et matchs d'un sport d'équipe soit important, il ne sera pas tenu compte de ses absences. Prévenir, répondre aux mails est tout même la moindre des choses.

**« Respect, Fair-Play, Camaraderie, Convivialité »**

(pourrait être la devise des Gars Barrus si elle était moins conventionnelle et empruntée)



### CHARTRE DE JEU RUGBY LOISIR GARS BARRUS :

1. Aux règles du jeu, sans rechigner, tu te conformeras.
2. Les décisions de l'arbitre, sans contester ni râler tu accepteras.
3. Toute forme de violence, absolument, tu refuseras.
4. De faire de l'anti-jeu ou de tricher tu t'abstiendras.
5. Maître de toi en toute circonstance, tu resteras.
6. Loyal sur le terrain et hors du terrain, à tout moment, tu seras.
7. Un comportement exemplaire, tu adopteras.
8. Généreux et tolérant, tu te montreras.
9. Humble dans la victoire et sans rancœur dans la défaite, tu demeureras.
10. De ton coach, les conseils et les remarques, tu écouteras.
11. À la fin du match, les mains de l'adversaire et de l'arbitre tu serreras.
12. Après les entraînements et les matchs, de ton corps tu prendras soin et à la douche tu iras.
13. À la mise en place et au rangement du matériel tu participeras

### REGLES DU JEU RUGBY LOISIR FFR:

1. Rugby à XV avec équilibrage des 2 équipes si moins de 30 joueurs sur le terrain.
2. Coup de pied dans ses 22 mètres exclusivement.
3. Durée des matchs 2 x 30 mn ou 3 x 20 mn en accord avec les 2 équipes.
4. Mêlés non disputées (le ballon sort côté introduction).
5. Score calculé au nombre d'essais.
6. Pas de transformation (sauf accord entre les 2 équipes).
7. Changements de joueurs illimités, tous peuvent revenir en jeu (sauf les exclus).
8. Pas de carton blanc, jaune ou rouge.
9. Brutalité = Exclusion définitive mais remplacement du joueur sorti.
10. Nervosité ou Fautes d'anti-jeu répétée = exclusion 10 mn, mais remplacement du joueur sorti.
11. Pénalités : pas de tir au but , mais jouées à la main ou au pied en touche.
12. Respect de l'arbitre qui doit expliquer ses décisions ainsi que les fautes commises.



## PRESENTATION DU CLUB SGS RUGBY

La section Rugby de Sainte Geneviève des Bois est une des sections composantes du club omnisports « Sainte Geneviève Sports » dont le siège social est situé 1 rue du Jardin Public 91700 Ste Geneviève des Bois.

La section est affiliée à la Fédération Française de Rugby (FFR) sous le code 4766 F. Elle est rattachée à son Comité départemental de l'Essonne (CD91) et à son Comité régional d'île de France (CIFR).

SGS Rugby a été créée en 1966 et a disputé son premier championnat lors de la saison 1967-1968.

SGS Rugby fait appel, depuis ses débuts, à des bénévoles pour sa gestion sportive et administrative. Lors de chaque assemblée annuelle les adhérents élisent les membres du bureau directeur dont le mandat est d'une durée d'un an. Les adhérents votent aussi le tarif de leur cotisation pour la saison à venir.

Seuls les enfants ayant au moins cinq ans révolus peuvent pratiquer le Rugby (règle FFR), il n'y a aucune limite d'âge pour les adultes.

SGS Rugby, pour la saison 2015-2016 c'est :

- un bureau directeur composé de 6 membres de droit.
- 310 adhérents dont 45 femmes.
- 150 jeunes de moins de 18 ans
- 42 adultes de plus de 40 ans.
- 250 adhérents domiciliés en Essonne dont 160 habitent la ville de Sainte Geneviève Des Bois.
- 40 bénévoles permanents (sportifs, animations et administratifs).

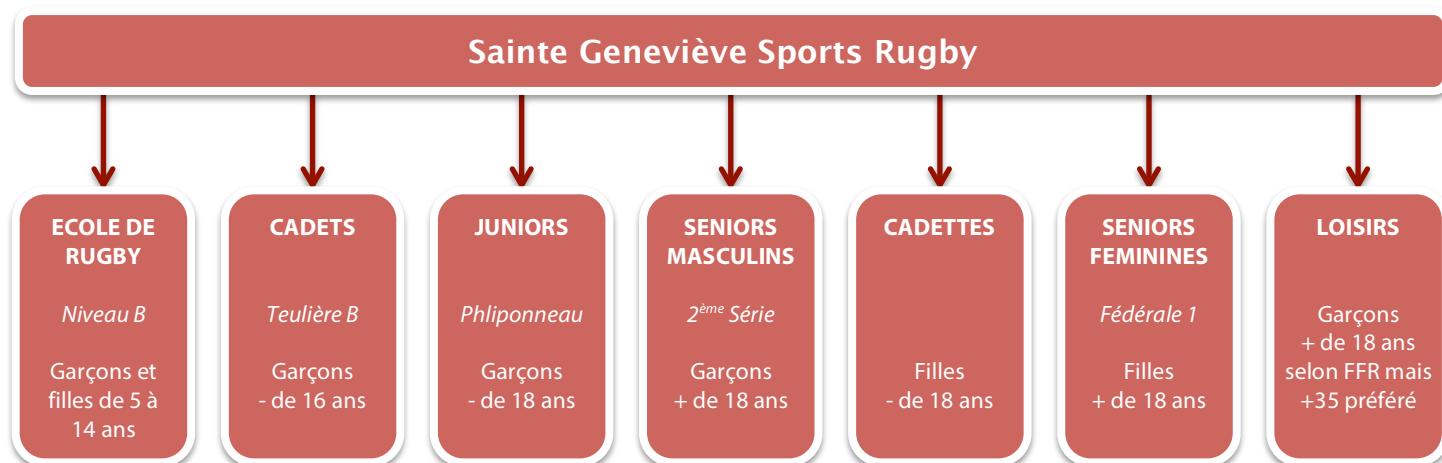


Enfin SGS Rugby c'est un club qui permet à ses adhérents de vivre une passion : « le Rugby » grâce à tous ses bénévoles, mais c'est avant tout un club de Rugby qui ne peut exister sans l'implication massive de l'ensemble de ses adhérents.

L'Ecole de Rugby (EDR) est labellisée « FFR » depuis 2006, ce qui garantit :

- Qu'elle met tout en œuvre pour être autant une école de la Vie qu'une école de Rugby
- Qu'elle s'inscrit dans un processus permanent d'amélioration de sa Qualité.

Plus d'informations concernant cette labellisation ici : <http://www.sgsrugby.fr/le-club/L-Ecole-de-Rugby/labellisation-ffr.html>



**Toutes les infos, actualités, résultats, documents sur**  
**<http://www.sgsrugby.fr>**



